

Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels

APPRENTISSAGE

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Christophe BELLANGER

infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Katia FAVREAU

03 86 49 26 14

accueil.afpi@lamaisondelentreprise.com

Sylvie QUEYREIX

03 86 83 76 76

sens.ies@lamaisondelentreprise.com

UN MÉTIER

► Descriptif

Les activités du technicien de maintenance se traduisent par des interventions sur des équipements pluritechnologiques.

Ses interventions supposent des compétences scientifiques et techniques relatives aux systèmes automatisés et par conséquent aux principes qui régissent leurs interactions.

Il met en place les différents types de maintenance (préventif, correctif...) et participe à la maintenabilité de l'outil de production.

► Vos activités en entreprise

- Comprendre un système automatisé, son architecture, son fonctionnement.
- Effectuer les interventions appropriées pour le bon fonctionnement du système.
- Etablir un diagnostic.
- Traduire et transmettre des informations aux différents services d'une entreprise.
- Evaluer le coût d'une intervention.
- Etre sensibilisé à la sécurité et aux environnements industriels.

UNE FORMATION

► Public concerné

- BEP technique.
- Niveau 1re scientifique ou technique.
- Les jeunes sortant de 3ème peuvent préparer ce diplôme en 3 ans.

► Connaissances à acquérir

- Enseignement général
- Sciences et techniques industrielles
- Sécurité/Environnement
- Dessin industriel
- Préparation examen
- Hydraulique/Pneumatique
- Maintenance
- Génie électrique
- Automatisme

Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels

➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil.
Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature.
Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.
Cette procédure vise à préciser les enseignements à dispenser pendant la durée du contrat.

➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur les sites d'Auxerre et de Sens.
 - L'alternance (2 semaines de formation, 2 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➔ Validation des études

- La formation est validée par un **Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels** délivré par l'Education Nationale.
- Modalité de délivrance du diplôme : réussite aux épreuves.

UN EMPLOI

L'objectif du contrat d'apprentissage est de donner à un jeune de 16 à moins de 26 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique en vue d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, du second degré ou du supérieur, ou un ou plusieurs titres homologués.

Le jeune perçoit un salaire minimal déterminé en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage (de 25% à 61% du SMIC)

Un tuteur est nommé par l'entreprise. Il est responsable de la formation de l'apprenti en liaison avec le centre de formation.

L'expérience professionnelle acquise par l'apprentissage est un élément déterminant pour trouver un emploi à l'issue de la formation.